

Congo Belge

BELGISCH-CONGO

N° 3784 /1950/

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.

In het antwoord vermelden : nummer en
dagtekening.

Réponse au n°

Antwoord op n°

du 19

van

ANNEXE

Bijlage

OBJET :

Voorwerp :

**Commission des Devises
Généralité.**

Dos.12.02.00

Monsieur le Directeur Provincial,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que dorénavant un exemplaire des procès-verbaux des réunions de la Commission plénière des Devises et des instructions aux banques agréées vous sera adressé directement par les soins de l'Office des Devises de Léopoldville.

**Le Directeur Chef de Service,
C.V. BARBERIS.**

**Monsieur le Directeur Provincial
des Affaires Economiques du Territoire
du RUANDA-URUNDI.**

à USUMBURA.

Léopoldville, le 3 novembre 1950.
den

04 02 07

1859

8.11.50

Ruhengeri



5728